



La Vie du Conseil n°37

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2013

Pour notre ville, agir, toujours et encore, avec éthique !



Les festivités Jean de la Fontaine, moment incontournable de la convivialité avec l'Union Musicale

Le Conseil Municipal s'est tenu le Mercredi 19 Juin 2013. Dans la continuité de l'action menée sans relâche depuis 5 ans, des décisions importantes ont été prises.

Qu'il s'agisse de la vente de l'ancienne caserne des pompiers, bientôt des logements de qualité en accession à la propriété sortiront de terre ; de la reconstruction de la MAFA ; du projet de réalisation d'un pôle de santé à Blanchard ; et d'autres sujets que vous retrouverez dans le fil des délibérations ; **Pour votre équipe municipale, rien ne saurait ralentir le rythme de notre travail. Il y a tant à faire ! Pour mieux répondre à vos attentes, agir, toujours et encore pour améliorer notre cadre de vie ; embellir notre ville et développer nos services municipaux...**



Paris-Colmar 2013 : Château-Thierry ville de départ !

Au-delà de ces concrétisations, ce qui compte c'est l'état d'esprit qui nous anime. Ce qui nous engage par-dessus tout, bien au-delà de ce mandat : c'est l'éthique en politique. Malheureusement, les affaires se suivent et se ressemblent : Jérôme CAHUZAC, Claude GUÉANT, Bernard TAPIE, etc. **Les conséquences sont terribles pour notre démocratie : le climat est délétère et la suspicion est générale. Vous n'avez plus confiance en la politique.** Mais pour autant, quand un arbre donne un mauvais fruit, faut-il l'abattre pour cette seule raison ? Non ! **La très grande majorité de vos élus sont des gens honnêtes, intègres et dévoués.**

Dès notre arrivée, en 2008, nous avons toujours agi dans la plus totale transparence. Nous avons réduit les indemnités, supprimé la voiture de fonction du maire, réduit considérablement les frais de bouche et de réception. Aujourd'hui, nous voulons donner un cadre à la fois officiel et solennel à la façon dont nous avons conçu notre pratique politique. **Nous avons décidé d'élaborer une charte d'éthique et de déontologie à destination des élus de notre ville. Si nous disons oui au débat d'idées dans un esprit de tolérance, nous disons non aux postures partisans et politiciennes !**



Grand succès pour le Concours National de la Résistance et de la Déportation avec plus de 250 élèves !

En effet, pour nous, **la plus belle preuve de respect que l'on puisse donner à nos habitants est non seulement d'être exemplaires dans nos comportements d'élus, mais également de se faire un devoir constant de vérité et d'honnêteté.**

La réconciliation des français avec la politique passe par là. C'est notre ambition.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Jacques KRABAL
Député de l'Aisne
Maire de Château-Thierry

Feuille d'émargement

Présents : M. KRABAL - Mme JACOB - M. BARDOUX - Mme DOUAY - M. REZZOUKI - Mme LEFEVRE - M. DUCLOUX - Mme MAUJEAN - M. BEAUVOIS - M. BENTZ - M. BOKASSIA - Mme MARTELLE - M. PINTELOU - M. GENDARME - M. BOUTELEUX - M. FRERE - Mme PONDROM - Mme CORDOVILLA - Mme BONNEAU - M. MARLIOT - Mme FERRAND - Mme VANDENBERGHE - M. J.-M. FONTAINE - M. FILLION - M. FENARDJI - M. BREME - Mme BOUVIER - M. S. FONTAINE - M. BIANCHETTI - M. TURPIN - M. FLEURY GOBERT - M. VERCAUTEREN.
Absent excusé : M. JOURDAIN (P. à M. BREME).

La Vie du conseil n°37

Directeur de la publication : Jacques Krabal
Merci au Service communication,
ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich Tiré à 8 500 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations au 03.23.84.86.86 / chateau-thierry.fr



Dynamisation du commerce de centre-ville

La municipalité a mis en œuvre, depuis 2008, un programme de renforcement de l'attractivité du centre-ville.

Celui-ci inclut des investissements importants pour la rénovation de la rue Carnot, de la partie haute de la Grande Rue, tout comme la création de la place Jean de La Fontaine et la réhabilitation du Marché Couvert.

Après cette phase de travaux d'envergure, une nouvelle étape est nécessaire afin de poursuivre la dynamisation de notre cœur de ville. Elle passe par une étude menée en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne pour établir une stratégie globale de développement économique. Objectif : mettre sur pied une opération urbaine, plus spécifiquement orientée vers le commerce, après une phase de diagnos-

tic. Des pistes d'actions collectives et individuelles seront proposées pour maintenir et revitaliser les trois secteurs vitaux d'activités : commerce, artisanat et services.

L'opération sera pilotée par un comité constitué du maire, de l'élue en charge du commerce, de la DIRECCTE et du Conseil Régional de Picardie, du Conseil Général, de la Chambre des Métiers et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne et des Boutiques de Château-Thierry.

Pour mener à bien ce plan de dynamisation, la Ville sollicite une subvention auprès du Conseil Régional et de l'Etat, au titre du FISAC, Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

INITIATIVES DURABLES



ISOLATION DES COMBLES NON AMÉNAGÉS

Château-Thierry est la première collectivité de France à s'associer au Pacte Energie Solidarité. Ce pacte permet à des foyers modestes de bénéficier, à des tarifs symboliques, un forfait de 1€ pour toute surface de moins de 70 m², 10€ par m² supplémentaire, d'une isolation thermique de leurs combles non aménagés.

Pour bénéficier de cette opération, il suffit de prendre rendez-vous auprès du CCAS.

► **Réunion publique d'information, mercredi 17 juillet, 18H30, 8 rue du Château.**

Voir en dernière page

CONTRE LES GAZ ET HUILE DE SCHISTE

Le Conseil s'oppose à tout forage utilisant des techniques polluantes et dangereuses pour l'écosystème. L'arrêté du 17 mai 2013 autorisant la recherche d'huiles et gaz de schiste peut constituer un précédent inacceptable. Le Conseil demande à Mme la Ministre l'annulation des permis, à M. le Préfet d'abroger son arrêté, et s'engage à apporter son soutien aux associations et collectivités.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

► **OÙ EN SOMMES-NOUS ?**
Réunion jeudi 4 juillet, 20 h, en présence de Corinne Lepage, eurodéputée, 8 rue du château.



Le collectif "Carmen" était présent à l'occasion de la manifestation contre les gaz et huile de schiste

VIE CITOYENNE

Règlement intérieur des consultations en procédures adaptées.

Le Conseil propose la modification de l'article 15 du règlement intérieur, afin de permettre la représentation de tous les groupes au sein de la commission des marchés.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Charte de proximité avec ERDF

La ville de Château-Thierry officialise le partenariat avec ERDF à travers d'une charte de proximité.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Dénominations

La municipalité approuve la dénomination « Rue du clos des Vignes » pour la nouvelle voie sise sur le lieu de Vie Blanchard.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Il est proposé à l'assemblée de dénommer l'auditorium de la médiathèque Jean Macé « Espace Alain Froidefond »

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

UNE CHARTE ÉTHIQUE AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire propose la création d'une charte d'éthique et de déontologie afin de prévenir d'éventuels conflits d'intérêts au sein du Conseil. Un comité d'éthique sera créé, composé d'élus et de personnalités qualifiées. Tout citoyen pourra saisir cette instance.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation, une version définitive de la charte sera soumise aux élus lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

URBANISME/TRAVAUX

Cessions de parcelles

Le Conseil municipal autorise la cession de la parcelle de l'ancienne caserne, avenue de Champagne.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Réhabilitation de la MAFA

La ville s'engage à réaliser les travaux de réhabilitation, à accueillir l'Office du Tourisme dans ses locaux, à financer la quote-part restant à la charge de la commune.

7 ABSTENTIONS, 26 POUR ✓

Cabinet médical

Les médecins du cabinet médical de la place de l'Horloge souhaitent s'installer dans des locaux neufs du lieu de vie Blanchard.

Le conseil autorise la mise en place des démarches pour permettre cette installation d'intérêt général.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

La Ville décide de la cession d'une parcelle située sur la zone de la Moiserie, parcelle sur laquelle sera construite la chaufferie bois. Ce projet novateur et unique dans le Sud de l'Aisne permettra d'importantes économies pour la collectivité tout en contribuant au développement durable. La chaufferie alimentera bâtiments communaux, habitat collectif et individuel.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

La ville consent la vente d'une parcelle située 8 ruelle des prêtres.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Enquête publique

Le conseil émet un avis favorable à la demande d'autorisation du plan global des opérations de dragage présentée par la Direction Territoriale de la Seine de Voies Navigables de France.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Cession de logements collectifs

Le Conseil émet un avis favorable pour la cession de 60 logements collectifs sur le territoire de la commune.

Il est cependant demandé au bailleur, La Maison du Cil, de rénover la place de l'Horloge, comme il s'y était engagé.

3 VOTES CONTRE, 7 ABSTENTIONS, 23 POUR ✓

DES DÉLIBÉRATIONS

Château-Thierry : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain

SOLIDARITÉ / FINANCES

Tarifs municipaux

L'augmentation de 1% des tarifs municipaux est inférieure à l'inflation. C'est une volonté affirmée de solidarité de la municipalité envers les personnes en difficulté.

7 VOTES CONTRE, 26 POUR ✓

Fonds départemental de Solidarité

Le Conseil municipal sollicite une aide au titre du fonds départemental de Solidarité concernant des travaux de voirie pour un montant de 64 500 euros.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Acquisition de matériel

La ville s'est engagée dans l'entretien des espaces verts et de la voirie sans produits phytosanitaires. Une subvention de 29 839 euros est demandée pour l'acquisition de matériel.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

ÉDUCATION JEUNESSE/VIE CITOYENNE

Ecole maternelle et primaire Vaucrises Hérissons

La municipalité s'oppose à la décision du directeur des services académiques de l'Aisne de fusionner ces deux écoles.

1 ABSTENTION, 32 POUR ✓

Ecoles privées

Participation de la ville au fonctionnement des écoles privées sous contrat.

Conformément au code de l'éducation, le Conseil fixe la participation de la commune au fonctionnement de l'école Sainte Marie Madeleine.

4 CONTRE, 1 ABSTENTION, 1 REFUS DE VOTE, 27 POUR ✓

Contrat urbain de Cohésion Sociale

Le Conseil prend acte de la communication du rapport retraçant les actions menées au cours de l'année 2012.

Le conseil municipal a fixé la répartition des subventions proposées dans le cadre du contrat urbain.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Espace Famille

Le Conseil approuve la modification du règlement intérieur.

7 ABSTENTIONS, 26 POUR ✓

Personnel

Le conseil municipal vote la modification du tableau des emplois permanents.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓



Les cuisines municipales

Titres restaurant

Le conseil décide l'attribution de titres restaurants pour les agents municipaux dans le cadre de l'action sociale des collectivités territoriales.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Contrat civique

La ville souhaite poursuivre l'accueil de jeunes en engagement de service civique, ayant pour but de renforcer la cohésion et la mixité sociale.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

INTERCOMMUNALITÉ

CCRCT

Représentation communale au sein du conseil communautaire.

Le conseil émet un avis favorable à la nouvelle répartition des sièges au sein de la CCRCT.

2 ABSTENTIONS, 31 POUR ✓

Le conseil municipal vote l'intégration de la commune de Mézy-Moulins au périmètre de transport urbain de la CCRCT.

2 ABSTENTIONS, 31 POUR ✓

USEDA

Suite à un avis favorable du comité de l'USEDA, la ville approuve l'intégration de la commune de Bohain au sein de l'Union des Secteurs d'Énergie du département.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

SIVU de La Picoterie

La commune de Saulchery a sollicité son adhésion au SIVU de la Picoterie.

Le conseil émet un avis favorable à cette demande.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

CULTURE / SPORT / EDUCATION



Le stade faisait salle comble pour le jubilé Patrick Rabathaly le dimanche 16 juin 2013 à l'occasion du match Château-Thierry - Variétés Club de France. Un grand moment de convivialité.

Subventions 2013 aux clubs sportifs

Répartition de l'aide aux clubs sportifs employant un salarié.

Château-Thierry, ville sportive, décide de verser un acompte de 50 % de la somme votée au budget au titre du premier semestre 2013.

1 NON PARTICIPATION (ÉLU MEMBRE DU BUREAU D'UN CLUB CONCERNÉ), 32 POUR ✓

Le conseil a décidé de la répartition de la subvention aux clubs sportifs, pour un total de 70 200 euros.

1 NON PARTICIPATION (ÉLU MEMBRE DU BUREAU D'UN CLUB CONCERNÉ), 32 POUR ✓

Favoriser le sport pour tous est toujours une volonté forte. Des subventions exceptionnelles ont été accordées aux clubs pour des déplacements ou organisations d'événements particuliers.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Musée Jean de La Fontaine

Le Conseil approuve la demande de subvention faite auprès de la DRAC pour le financement de la campagne d'inventaire des collections du musée.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Création d'une classe de musique

Une convention est passée entre la ville et le collège Jean Rostand pour la création d'une classe

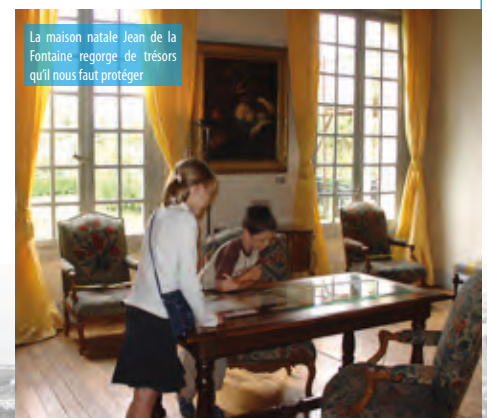
de musique de 12 élèves.

8 ABSTENTIONS, 25 POUR ✓

Régime indemnitaire de la filière culturelle

Le conseil municipal valide la mise en place du décret portant sur le régime indemnitaire de la filière culturelle.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓



La maison natale Jean de la Fontaine regorge de trésors qu'il nous faut protéger

AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

Fidèle à ses habitudes, en fin de conseil le Maire donne la parole aux citoyens

Questions diverses

► Aigles

Claude Fillion et Danielle Bouvier demandent ce qu'il advient du spectacle des Aigles et pourquoi l'ensemble des élus n'ont pas été concertés sur ce dossier.



Réponse de Bruno Beauvois : le Tribunal Administratif a rendu caduque le bail unissant la Ville et le prestataire. La municipalité a donc pris la décision de placer sous gestion municipale cette animation majeure pour notre ville. Il est rappelé aussi que le nombre de réservations pour des groupes n'a jamais été aussi important que cette année pour le spectacle des rapaces. Pour faire venir du monde dans notre ville, l'implantation d'une animation comme celle-ci est déterminante. Elle s'accompagne de la mise en place de structures telles que la mini ferme pédagogique et d'une proposition d'animations

plus large avec notamment des éléments d'artillerie médiévale.

► Documents

Jacques Krabal demande à Omar Fenardji et Claude Fillion où en est leur démarche de contrôle, après leur demande de mise à disposition des documents concernant les marchés de la Place Jean de La Fontaine.

Réponse : « Nous sommes en attente d'une réponse qui ne saurait tarder. Nous vous la transmettrons. »

La parole aux citoyens

► Square Paquelin

Un riverain du Square Paquelin

s'enquiert du devenir de cet espace vert face au projet d'implantation de logements.

Réponse : Le terrain a été vendu suite à un vote à l'unanimité du Conseil Municipal. Le programme de logements est rendu possible par l'ancien PLU qui autorisait la construction sur le Square Paquelin. *Dans notre ville, des constructions sont nécessaires, elles se font dans une optique d'amélioration du cadre de vie et suivant une démarche de développement durable.*



HOMMAGES



Micheline Rapine lors de l'inauguration de l'Hôtel Dieu pour lequel elle a tant œuvré

MICHELINE RAPINE

En début de conseil, le député-maire a invité les élus à rendre hommage à Micheline Rapine, décédée en avril dernier. Fondatrice du Musée du Trésor de l'Hôtel Dieu, aux côtés de Pierre Lemret ou encore de Michel Bergé, Micheline Rapine a mené la création du musée tout com-

me elle a mené sa vie professionnelle : avec une détermination indéfectible, combinée à une soif d'apprendre inextinguible.

Un espace lui sera dédié au sein des locaux de l'Hôtel Dieu, en septembre prochain et un hommage lui sera rendu dans le magazine municipal à paraître.

POLICIERS

Le maire, au nom du Conseil Municipal, adresse toutes ses félicitations aux 2 policiers qui ont permis l'interpellation des auteurs d'un braquage dans une supérette de la ville. Le courage et la détermination des membres des forces de l'ordre, **Frédéric Berthon et Bérangère Delannoy, ont concouru à cette arrestation rapide**, renforcée par la présence des caméras qui identifiait sans doute possible les malfaiteurs.

PES



CHÂTEAU THIERRY S'ASSOCIE AU PACTE ÉNERGIE SOLIDARITÉ
pour apporter une solution d'isolation à 1 € aux ménages modestes

Le Pacte Énergie Solidarité a été conçu pour offrir une solution d'isolation des combles perdus (grenier) à des ménages propriétaires occupants ou aux locataires de maisons individuelles qui n'ont pas les moyens de financer leurs travaux d'économies d'énergie.

1 €

Isoler vos combles perdus ne vous coûte que 1 €

Prévoir environ 30 à 50 m² de laine de verre

-25 %

Réduire votre facture de chauffage jusqu'à 25 % (dans les mêmes conditions de chauffage)

+ 4°

Augmentez votre sensation de confort et gagnez de 3 à 4 °C en hiver

Destiné aux propriétaires occupants et aux locataires de maisons individuelles, le Pacte Énergie Solidarité est accordé selon les **conditions de ressources** des habitants du logement.

Nbre de personnes (hors 0 personne)	Plafond du revenu annuel (€)
1	18 712
2	20 572
3	22 432

RAPIDE
Prise en charge intégrale de votre dossier

- ✓ Contrôle éligibilité au Pacte
- ✓ Evaluation des travaux à effectuer
- ✓ Réalisation du chantier

→ Information et inscription au :
[N° Vert 8 000 005 830](mailto:info@pacte-energie-solidarite.com) ou sur www.pacte-energie-solidarite.com

Vous pouvez également prendre contact auprès du C.C.A.S. au 03 23 69 42 12 ou ccas@ville-chateau-thierry.fr

Exemples de travaux réalisés :

Surface de combles à isoler	45 m ²	81 m ²
Coût du chantier avec le Pacte Énergie Solidarité	1 € TTC*	111 € TTC*

*Portée de 3 à 6 TTC pour isoler un face + 20 m² et 12 à 16 TTC par m² supplémentaire.

Programme N° 1 PRO-PE-G3
Permis au JO du 15/01/2013 sous la tutelle du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

TRIBUNES POLITIQUES

Vous avez dit « éthique » ?

À droite comme à gauche, à Paris comme à Château-thierry, il apparaît que ce mot fait peur. Certains élus traînent des pieds pour accepter des règles d'amélioration du fonctionnement de notre démocratie : renforcer l'honnêteté et la transparence dans la vie politique. L'éthique impose d'être cohérent avec soi-même et de mettre en conformité ses actes et ses paroles. L'exemple contraire nous est fourni par la polémique sur le « square Paquelin ». Comment admettre qu'hier, en Conseil Municipal, des élus ayant voté pour la vente d'un terrain à bâtir, se transforment aujourd'hui en manipulateurs de l'ombre pour susciter une opposition au projet ? Il est temps de dénoncer ces comportements indignes et irrespectueux de la démocratie et des citoyens.

La charte d'éthique s'inscrit dans la continuité de notre volonté de transparence. Avec tous les élus qui s'inscrivent dans cette démarche, nous sommes déterminés à rassembler et à aller plus loin dans ce sens.

CHÂTEAU-THIERRY POUR TOUS

L'art d'allumer un contre feu qui peut finir en « pétard mouillé » ! Ce 19 juin en conseil municipal, le Maire nous a proposé une charte éthique. Bien ! Quoi de plus normal par les temps qui courent où les élus, surtout cumulards, sont montrés du doigt. Mais quand on y regarde de près cette charte semble plus inspirée par la volonté de museler toute opposition même à l'extérieure de la mairie que de véritablement vouloir atteindre l'objectif assigné et c'est en ce sens pitoyable ! Qu'importe, nous ferons des propositions pour que réellement, toutes tentatives de conflit d'intérêts, de délit d'initiés ou de corruption par les élus dotés d'un mandat soit dénoncés et bannis dans notre ville. Donc attendons de voir la suite si cela ne restera pas un vœu pieux pré électoral, car en effet aussitôt proposée qu'elle a été démentie par l'attitude des élus de la majorité qui sont tombés « à bras raccourcis » sur un élu de l'opposition qui avait osé poser une question anodine ! D'où nos doutes sur les véritables intentions du Maire sur la règle éthique locale ! Doit-elle être à son unique service ?

OMAR FENARDJI ET CLAUDE FILLION

SAUVONS LES COMMERCES

Il faut sauver le soldat Commerce ! Alors, l'équipe municipale s'interroge enfin sur le commerce de centre ville et lance une nouvelle étude avec la C.C.I. (qui avait entendu parler des résultats de celle de 2008 ?). Pourquoi avoir attendu 5 ans pour établir un plan de redynamisation ? Souhaitons que celui-ci se concrétise par des actions ... Mais les vraies solutions ne sont-elles pas entre les mains des dirigeants du pays - à savoir l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages et une politique en faveur de l'emploi - seuls moteurs de relance de la consommation ?